



VIVRE à HURE

“ BIWE A HURE ”

LA GAZETTE 005



Hure d'hier



Le maire et les conseillers vous parlent



Sécurité

MAI 2021

J'AIME MA COMMUNE JE L'ANIME

'EYMI MA COUMUNE, L'ANIMI'

Hure en quelques chiffres

529 habitants au 1er Janvier 2021

230

C'est le nombre de logements construits
Avant 1970

75

Le nombre de famille
avec enfant(s)

18 kms 420

C'est le nombre de kilomètres de voiries
Communes à entretenir

276

C'est le nombre de logements
que compte HURE alors que
ce chiffre était de 198 en 1968.

Sur notre site WEB, nous souhaitons partager avec vous des photos, qu'elles soient l'œuvre d'élus et ou d'habitants de la commune.

Notre objectif, partager et stocker vos plus belles réalisations.

Nous allons mettre en place un « concours » visant à mettre en avant vos talents.

A vos appareils photos, smartphone, drones. On pourrait ainsi mettre des vidéos dans le respect de la vie privée.

Cela peut vous intéresser !



Avec l'aide d'un spécialiste du pôle Gironde Numérique, et en attendant d'avoir la fibre dans tous les foyers, nous avons pu mettre en ligne la première version du site Web dédié à notre commune de Hure.

Sur ce site, vous pouvez trouver :

- Des informations sur les actualités du village : manifestations, événements, travaux...
- La présentation du conseil municipal.
- Les comptes rendus des conseils municipaux.
- Les arrêtés municipaux en vigueur sur la commune.....
- Les associations, les commerces,.....

Nous y avons aussi intégré des photos qui ont été partagées par les habitants via notre page Facebook.

Venez découvrir le site : www.hure33.fr Nous tiendrons compte de vos remarques pour le faire évoluer.



LES ELUS ONT LA PAROLE



Chers habitants,

Comme vous pouvez le constater, notre engagement ne faiblit pas et nos dernières décisions prennent forme.

D'autres sujets vont être étudiés dont certains seront soumis à votre concertation, soit par une réunion publique, soit sous format papier/numérique.

Un des prochains sujets sera l'adressage afin que la commune dispose d'adresses normées. Cette initiative a pour objectif de maintenir et améliorer les services de proximité (secours, assistance et livraison), de disposer d'un identifiant unique pour commercialiser la fibre (le numéro HEXACLE) et de disposer d'une base de données de qualité (données GPS). Dès à présent, nous vous invitons à réfléchir aux thèmes qui vous plairaient pour le choix des noms à retenir pour l'ensemble de nos voies. Cette démarche nous permettra de conserver les noms des lieux dits en complément de ce nouvel adressage. Les panneaux actuels seront ainsi conservés.

Nous souhaitons vous apporter un complément d'informations en amont de la réception de votre avis d'imposition de taxe foncière ; le conseil municipal n'a pas souhaité augmenter le taux de la taxe foncière des propriétés bâties (délibération à lire à l'affichage de la mairie et/ou sur notre nouveau site internet), pour autant vous lirez un taux plus élevé que les années précédentes.

Il s'agit simplement du transfert du taux départemental appliqué à notre territoire faisant suite à la loi de finances 2020 pour compenser la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales des communes.

En attendant de vous retrouver, je vous souhaite un bon printemps au sein de notre commune si agréable, bordée par ce joli canal.

Myliène MORIN, Maire de HURE



Un mandat de 6 ans c'est long et c'est court. On s'imagine, bien souvent que nous allons pouvoir au cours de ces 6 ans à faire évoluer ou améliorer ce qui est en place. Une chose m'a interpellé lorsque j'ai suivi les premières formations proposées aux élu(e)s. Le formateur nous a clairement indiqué que, certaines personnes, certains fonctionnements étaient comme ci-ou comme ça avant votre élection, et il en sera de même après votre départ.... En permanence nous devons composer avec l'écosystème qui nous entoure, mais surtout tenir compte des contraintes administratives.

Pour ma part, j'ai en tête depuis plusieurs années, notamment via l'association des Hurons du Canal, de mettre en avant notre commune sur le plan culturel. Cela pourrait se traduire par la mise en valeur des mosaïques de l'école. Je souhaiterais également remplir un devoir de mémoire envers des personnes qui, hélas, nous ont quittées, telle que Mauricette BEUCAILLOU.

Quel que soit votre parcours, votre engagement, au sein d'une association, d'une collectivité, il faut un ou plusieurs objectifs qui doivent à la fois être : Simples, Mesurables, Atteignables, Réalistes, Temporels (SMART !). Au-delà de cela, il ne faut pas oublier ces tâches de l'ombre, celles que nous réalisons chaque jour pour faire avancer les choses au sein de la commune : la gestion des bâtiments, des écoles, du personnel, de notre voirie, et bien d'autres.

Le temps faisant son œuvre, il faut penser à refaire les toitures, que ce soient des écoles au travers du SIVOS, des bâtiments communaux, surveiller et maintenir en état notre église, revoir nos systèmes de chauffage, ou maintenir nos routes fortement dégradées cette année. Toutes ces actions, que l'on aimerait pouvoir conduire le plus rapidement possible, doivent faire l'objet d'études techniques, de dossiers de subvention, de gestion économique pour savoir si tel ou tel emprunt est réaliste par rapport à notre endettement actuel.

Nous aimerions aller plus vite, tous vous satisfaire mais il faut aussi être réaliste, le monde ne s'est pas fait en un jour. Notre commune évoluera, et c'est comme cela depuis la Révolution, avec notre premier maire Monsieur ANDRON Jean (1792 - 1797) et cela se poursuivra après notre mandat. En attendant, à vos stylos pour cette nouvelle grille de mots mêlés sous le thème de nos anciens maires.

Gilles OLLIVIER



Qu'est ce qui se passe au Sénat ?

Régulièrement, nous allons vous transmettre des informations qui nous viennent tout droit de nos sénatrices/sénateurs, surtout lorsqu'elles sont en lien direct avec notre environnement.

Une loi pour protéger le « patrimoine sensoriel des campagnes »

Un texte a été adopté définitivement par le Sénat introduisant dans le code de l'environnement "les sons et odeurs" comme caractéristiques des espaces naturels. **Ces sons et ces odeurs font désormais partie du patrimoine commun de la nation**, aux côtés des paysages, de la qualité de l'air ou des êtres vivants et de la biodiversité.



Cette loi confie aux services régionaux de l'inventaire du patrimoine le soin d'identifier et de qualifier l'identité culturelle des territoires ruraux, y compris leurs éléments sonores et olfactifs, afin de contribuer à leur valorisation.

Les élus locaux pourront ainsi s'appuyer sur cette carte d'identité des territoires ruraux pour désamorcer les conflits de voisinage.

Renouvellement des conseils départementaux et régionaux : la commission des lois du Sénat donne son feu vert au report de ces élections

Dans un contexte sanitaire menaçant, la commission des lois du Sénat a donné un premier feu vert au Parlement au report en juin des élections régionales et départementales, non sans avoir veillé à sécuriser la tenue de ce double scrutin. Ces deux scrutins auront lieu les **dimanche 20 et 27 Juin 2021**.

Le Sénat a rappelé que ce report des élections régionales et départementales est acceptable car il serait limité à trois mois. Tout nouveau report soulèverait davantage de difficultés, y compris sur le plan constitutionnel.

Affaire à suivre mais la démocratie ne peut être "confinée" !

Recyclage des palettes pour le jardin



Il faut savoir que le **traitement par fumigation au bromure de méthyle (MB), toxique, est totalement interdit depuis le 18 mars 2010**, date de

fin des dérogations. La plupart des fabricants ayant anticipé cette interdiction, il est désormais très rare d'être confronté à ces palettes.

Néanmoins, pour reconnaître une palette EUR EPAL traitée au bromure de méthyl, il faut chercher sur le cartouche le sigle MB (methyl bromyde).



Recette d'huile protectrice « dure » à base d'huile de lin, pour protéger vos réalisations en palettes,

Ingrédients

- Huile de lin, Vinaigre d'alcool blanc,
- Argile, Blanc de Meudon,
- Huile essentielle fongicide (Tea Tree, Lavande, Thym, Cannelle ou Eucalyptus) ou extrait de pépins de pamplemousse

Pour 1 litre d'huile dure

1. Diluer 1 cuillère à café d'argile puis 1 cuillère à café de Blanc de Meudon dans 3 cuillères à soupe de vinaigre.
2. Allonger ce mélange avec 20 cl de vinaigre. Ajouter 15 gouttes d'huile essentielle ou d'extrait de pépins de pamplemousse.
3. Verser 75 cl d'huile de lin. Mélanger soigneusement l'huile et le vinaigre avec un fouet jusqu'à l'émulsion.



Les petits calculs savants du mois

#5

JE ME DÉMAQUILLE SANS COTON!

Cotons démaquillants	Carrés lavables
52€	15€
Votre gain	Votre gain dans 5 ans
37€/an	245€ (soit 10 950 cotons)



LE COTON EN CHIFFRES :

- 1 kg de coton nécessite en moyenne 5620 litres d'eau,
- il consomme 11% des pesticides et 24% des insecticides produits dans le monde,
- sa production a augmenté de 10% en 2017/2018.

Chaque année, plus de 25 millions de tonnes de coton sont produites dans le monde, soit 820 kilos par seconde.

LES PETITS CALCULS (SAVANTS)

Plus d'info(graphie)s : www.les-petits-calculs-savants.fr

#6

JE COUPE LA BOX INTERNET PENDANT MON ABSENCE!

Box allumée 24h/24h	Avec coupure de 16h
30€	10€
Avec coupure de 8h (nuit)	Votre gain
20€	10 à 20€/an



LA BOX TV/INTERNET EN CHIFFRES :

- Elle consomme entre 143 et 263 kilowatt/an
- 20 à 26 % de l'électricité consommée est réellement utilisée.

Chaque année, on estime que plus de 2,66 milliards de kWh sont nécessaires pour faire fonctionner nos "box", soit environ quatre mois de production d'un réacteur nucléaire.

LES PETITS CALCULS (SAVANTS)

Plus d'info(graphie)s : www.les-petits-calculs-savants.fr

Nos amis les moustiques

Les beaux jours reviennent et nos amis les moustiques tigres également.

Si l'éradication est impossible nous pouvons tous ensemble réduire significativement la nuisance en appliquant les bons gestes.

En voici quelques-uns :

- Supprimer tous les gîtes larvaires artificiels : petits récipients, encombrants, ...
- Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine et supprimer les soucoupes des pots de fleurs ou les remplir de sable
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et nettoyer régulièrement les gouttières.
- Couvrir les réservoirs d'eau avec un voile moustiquaire ou un simple tissu.
- Couvrir les piscines hors d'usage et évacuer l'eau stagnante.

MOUSTIQUE TIGRE

Pour limiter sa prolifération, supprimons les eaux stagnantes



Pour vous protéger il existe de nombreux répulsifs : spray, crème, serpentins fumigènes, ... Mais il existe également de nombreux répulsifs naturels et insolites.

Aujourd'hui nous souhaitons mettre en avant le marc de café. Pour préparer cet insecticide naturel, il vous faut laisser le marc de café sécher dans un récipient couvert de papier aluminium ou de film alimentaire. Lorsque le marc est sec, vous n'avez plus qu'à le faire brûler avec une allumette. Le marc se consumera comme de l'encens et la fumée éloignera alors les moustiques et autres insectes.

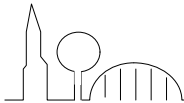
Contrairement à d'autres espèces de moustiques plus communes, les larves de moustique tigre ne se développent pas dans des étendues d'eau stagnante « naturelle » (marais, marécages, bassins, ruisseaux, bassins d'orage, ...).

Les œufs sont programmés pour résister à des températures négatives.

L'utilisation de produit chimique est inutile et dangereuse (réurrence de l'action, pollution, coût, apparition de souches résistantes ...). Les pièges peuvent être coûteux et sont efficaces seulement si ils sont déployés en nombre dans tout le voisinage.

Aussi le moyen de lutte le plus efficace est la neutralisation des gîtes larvaires.

Une larve pouvant se développer et donner un adulte en 5 jours, il est important de veiller à la destruction des gîtes larvaires au moins une fois par semaine dans son jardin. A vous donc de définir le jour du moustique dans votre semaine pour faire le tour de votre propriété ...



Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (H/F)

Mairie HURE
Emploi à plein temps · Hure

Le poste d'agent technique a été ouvert au recrutement sur la commune. Les offres ont été publiées sur différents médias. Les candidatures hommes ou femmes, ont été nombreuses. A l'issue des entretiens, nous sommes en mesure de pouvoir remplacer Monsieur **Eric PRADERA**, ne pouvant plus exercer, par Monsieur **Yoann GUENNEC** au début de l'été. Merci à Eric pour toutes ces années passées au service de notre commune, nous lui souhaitons une bonne continuation. Bienvenue à Yoann, nous lui souhaitons une belle carrière au sein de notre village. Merci également à **Jacky GENIBEL** pour avoir pris le relais de ce poste, nous lui souhaitons une bonne retraite méritée. Au 1^{er} Juillet 2021, **Monsieur Julio ANTUNEZ** prenant sa retraite, il sera remplacé par Monsieur **Teddy CAPELEAUD**. Merci à Julio et bienvenue à Teddy.

BIBLIOTHEQUE

Les livres, mis à votre disposition principalement par les habitants de notre commune, sont régulièrement mis à jour du fait des rotations entre les apports et les retraits.

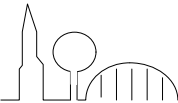
Je suis tombé par hasard sur le livre « *A nous la liberté* » de trois amis en quête de sagesse, et l'un des chapitres m'a interpellé. Je souhaitais vous le partager.

« *il y a toute sortes d'amis dans le bien.[...] Dans une « shanga », terme qui signifie communauté vertueuse, chacun déteint sur l'autre de manière constructive. De sorte que si tu es tenté de te comporter en contradiction avec tes idéaux tes compagnons de route t'aident à garder le bon cap. [...] Les amis dans le bien sont les héros anonymes de la compassion, les millions de bénévoles dans les ONG, quel que soit leur statut, pourvu que leur but soit le soulagement des souffrances d'autrui (et non pas le statut ou la notoriété médicale) ».*

Sans faire de raccourci (toute comparaison gardée), on peut simplement faire une analogie avec vos élus, les bénévoles des associations de notre commune. En tout cas bonne lecture à toutes et tous.

DEFIBRILATEURS

Deux nouveaux défibrillateurs vont être installés sur la commune : l'un à côté de la salle des fêtes et l'autre au niveau de la plaine des sports. Nous allons les faire référencer dans les applications de secourisme comme par exemple « SAUV Life ». Tous les élus suivront la formation, et dès que nous pourrons l'organiser, nous la proposerons aux habitants intéressés.



Certaines informations diffusées au fil de l'eau sur les réseaux sociaux, vous sont retracées dans cette rubrique

ABRI BUS :



Un nouvel abri est désormais installé au niveau de la plaine des sports. Son installation a été réalisée conjointement avec notre employé communal et des élus. L'arrêt de La palette, est, à compter du lundi 2 mai remplacé par l'arrêt Camgran. En attendant la réception de l'abribus cofinancé par la région, un panneau de signalisation a été installé tout comme aux 4 arrêts se situant sur la commune.

SECURITE ROUTIERE :

Depuis le mardi 06 Avril 2021, la route qui va du carrefour de LAPALETTE à la châtaigneraie de BOIS MAJOU, est désormais limitée à 70km/h, et ce sur les tronçons des communes de HURE et de FONTET.



Cette route étant très fréquentée, n'oubliez pas d'adapter votre conduite.

En sortie de la route VC n°6 bis de Hure à Noailac, un nouveau panneau rappelant l'interdiction de circuler au plus de 3T5 est en attente de livraison par la CDC (cette route fait partie des 1km200 gérés par la CDC et non par la commune). Cette interdiction existe pour empêcher le passage de ces véhicules sur le pont à Noailac.

VOIRIE :



Le BLOW-ENROBÉS - enrobeur projeteur est une microcentrale d'enrobé à émulsion de bitume. Le procédé se destine à la mise en sécurité des chaussées par la projection d'un mélange granulats, liant hydrocarboné. Ce procédé participe à l'allongement de la durée de vie des infrastructures. L'enrobé projeté a pour vocation de transformer les réparations d'urgence en réparations durables. Ce procédé a été utilisé à partir du 08/04 pour refaire nos routes les plus abîmées.

Cette campagne, à destination des enfants et de leurs parents, pour leur rappeler que depuis le 22 Mars 2007, le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans. Ce qui est aussi dangereux pour les cyclistes sur nos routes, c'est l'absence de visibilité par les automobilistes. En vélo, pour éviter les bobos mets du fluo ...

Les enfants qui attendent le bus le long de nos routes peuvent aussi porter des gilets fluos en attendant le ramassage, ce n'est peut-être pas esthétique mais cela peut leur sauver la vie.



19 mars 2021 "Journée nationale du Souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc".

Le 19 mars 1962 est la date d'entrée en vigueur du cessez-le-feu définitif entre la France et le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne. Cet accord met fin à l'affrontement armé entamé le 1er novembre 1954, date considérée comme le début de la guerre d'Algérie.

Le cessez-le-feu du 19 mars 1962 s'inscrit dans la continuité d'un processus qui, depuis plusieurs mois, menait l'Algérie à l'indépendance : le 8 janvier 1961, par référendum, les Français s'étaient prononcés à 75 % pour le droit à l'autodétermination de l'Algérie ; le 20 mai 1961.

Ce cessez-le-feu met fin aux « opérations militaires et à la lutte armée sur l'ensemble du territoire algérien ». C'est la fin officielle de plus de sept années de conflit.

Par la loi du 6 décembre 2012, le 19 mars a été institué « Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ». La cérémonie se tient au Mémorial national de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, quai Branly, à Paris, inauguré le 5 décembre 2002 par le président de la République, Jacques Chirac.



Crue de la Garonne 2021 : aide aux sinistrés

Après un appel lancé sur les réseaux sociaux le 6 février, relayé ensuite par de nombreuses personnes, nous avons pu recueillir de nombreux dons au point de remplir la première partie de la salle des fêtes.

Merci aux donateurs.

Ces dons ont été mis à dispositions des sinistrés de toutes les communes impactées par cette dernière crue.

Tout ce qui restait a été pris en charge par l'APEFEM à La REOLE
([Action Pour l'Emploi des Femmes dans l'Entre deux Mers](#))



LOCAL TECHNIQUE:

Le local technique de la commune va être aménagé avec la création plancher technique.

L'objectif est de permettre au personnel communal d'avoir plus d'espace à disposition pour le rangement du matériel, des décorations de Noël... Cette réalisation est soumise à la demande de subvention auprès de la Communauté De Communes (CDC).



Dés herbant

Vos graviers sont pleins de mauvaises herbes ? Et vous cherchez un moyen simple et efficace pour les enlever ? Pas la peine d'acheter de produit en magasin spécialisé, vous avez déjà tout chez vous. En plus de faire des économies, vous épargnerez vos sols de produits chimiques.

Ingrédients :

- 1 litre d'eau
- 2 cuillères à soupe de sel
- 5 cuillères à soupe de vinaigre blanc
- casserole

Comment faire ?

1. Faites bouillir l'eau dans la casserole.
2. Ajoutez le sel et le vinaigre blanc dans l'eau.
3. Mélangez bien avec une cuillère.
4. Versez directement ce dés herbant sur les graviers.



TRANSPORT A LA DEMANDE : Kesako ?



Un nouveau service à destination des personnes n'ayant pas de moyen de locomotion.

Depuis le 1er janvier 2020, la communauté de communes, en partenariat avec la région Nouvelle-Aquitaine, a mis en place un service de transport à la demande. Ce service est disponible du lundi au vendredi de 8h à 19H (en porte à porte).

Pour qui? Ce transport de proximité est réservé aux personnes domiciliées sur le territoire de la Cdc, qui répondent aux critères suivants:

- personnes à mobilité réduite;
- personnes âgées de plus de 75 ans ou en perte d'autonomie;
- personnes en insertion professionnelle;
- personnes en situation de précarité;
- personnes sans autonomie de déplacement par l'association Transport Associatif de Gironde.

Pour aller où? Pour effectuer des trajets courts ou occasionnels.

Dans la Communauté De Communes (CDC), vous pouvez utiliser ce service pour vous rendre dans les 41 communes du territoire, quel que soit le motif du déplacement (par exemple pour un rendez-vous chez le médecin, des courses au supermarché, un entretien à Pôle emploi...)

A Langon et Marmande pour consulter des médecins spécialistes dont la spécialité n'est pas disponible sur notre communauté de communes;

Au pôle emploi de Langon, aux Mdsi de Bazas et Cadillac.

A quel prix?

Intra CdC: aller-simple 2€/// aller-retour: 3,60 €€

Hors CdC: MDSI et Pôle emploi – aller-simple: 2€ // aller-retour 3,60 €

A Langon et à Marmande pour consulter des médecins spécialistes dont la spécialité n'est pas disponible sur notre Communauté de communes : 6,50€ (aller simple pour une destination spécifique)

Comment l'utiliser?

Si votre demande est acceptée, il vous suffira de téléphoner pour réserver votre transport. Le véhicule passera vous chercher à l'heure convenue (+/- 15 minutes) et vous déposera à destination. Il reviendra vous chercher sur le lieu initial de dépôt à l'heure convenue (+/- 15 minutes) et vous raccompagnera chez vous.

Comment s'inscrire?

Souscrivez au service auprès de la communauté de communes du Réolais en Sud Gironde. Les dossiers d'inscriptions sont à retirer auprès des services suivants:

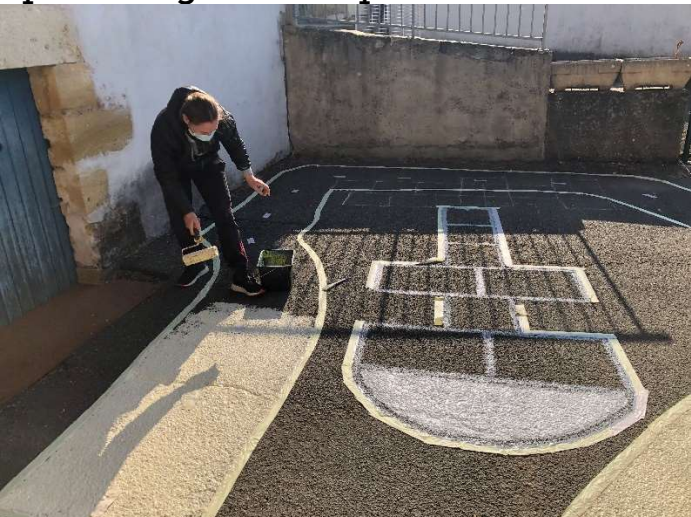
Accueil de service public (ASP) LA REOLE

81, rue Armand Caduc 33190 LA REOLE

06 09 61 55 88

Ouvert tous les lundis et jeudis 8h30-12h30 13h30-16h30

Ecole Maternelle: soyons fous, osons ! La marelle est le jeu d'extérieur parfait pour distraire les enfants mais également pour leur apprendre à compter et à garder l'équilibre.



C'était un projet qui était dans les cartons de nos institutrices depuis plusieurs années, avec la peinture prise en charge par le SIVOS, nos restes de peintures, les élu(e)s, de la bonne humeur, le résultat est plus que satisfaisant. La cour est désormais prête pour accueillir nos enfants.



SIVOS : SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE

Son histoire:

En 1990, les communes de Hure et Loupiac de la Réole décident de regrouper la gestion de leurs écoles (Hure: 2 classes, Loupiac: 1 classe) afin de pérenniser leur présence dans les petites communes.

Il faut savoir que de 1978 à 1985, les communes de Noaillac, Puybarban, Blagnac, Barie et Floudès ont vu leurs écoles fermer.

En 2001: la commune de Fontet intègre le syndicat intercommunal avec ses 4 classes pour former le SIVOS FHL tel qu'il existe actuellement.

À ce jour le SIVOS Fontet Hure Loupiac scolarise 186 élèves (dont une trentaine d'élèves venant des communes extérieures à FHL) sur 8 classes du cycle 1 au cycle 3.

Ses compétences:

Le SIVOS FHL assure:

- Le fonctionnement général des temps scolaires hors compétences d'enseignement soit : gestion des bâtiments, fluides, mobiliers et fournitures scolaires, participation aux sorties scolaires, présence de personnel ATSEM en classe maternelle, fournitures d'accès internet, etc.
- La restauration scolaire (compétence pleine transmise au SIVOS FHL sur les trois sites depuis 2018)
- Les temps d'accueils périscolaires sur les trois sites matin, midi et soir
- L'accompagnement des enfants durant le transport scolaire

Son administration:

Le comité syndical, qui est l'organe délibérant, est régi par le CGCT et par ses statuts: chaque commune désigne 4 délégués titulaires (et 4 délégués suppléants), soit 12 délégués qui élisent un(e) Président(e), organe exécutif, et des Vices-Président(e)s, organes exécutifs par délégation. Le SIVOS FHL met en place un bureau qui soutient l'action du Président et des Vice Présidents en désignant 3 autres membres représentatifs des 3 communes: le bureau compte 6 membres au total.

Pour notre commune les représentant(e)s sont :

membres titulaires	membres suppléants
• Mylène MORIN (Rest.)	Nicolas DESME
• Sabrina MAUGENET (Rest.)	Marie-Ange DUSSEAU
• Gilles OLLIVIER (Bat.)	Florian CONSTANTIN
• Johnny LEGERE (Rest.)	Dounia GARCIA

Vice présidente du SIVOS :

- Mylène MORIN en charge de la restauration, du périscolaire et du transport.

Membres du bureau

- Mylène MORIN
- Gilles OLLIVIER Commission Bâtiments

FHL : Fontet Hure Loupiac

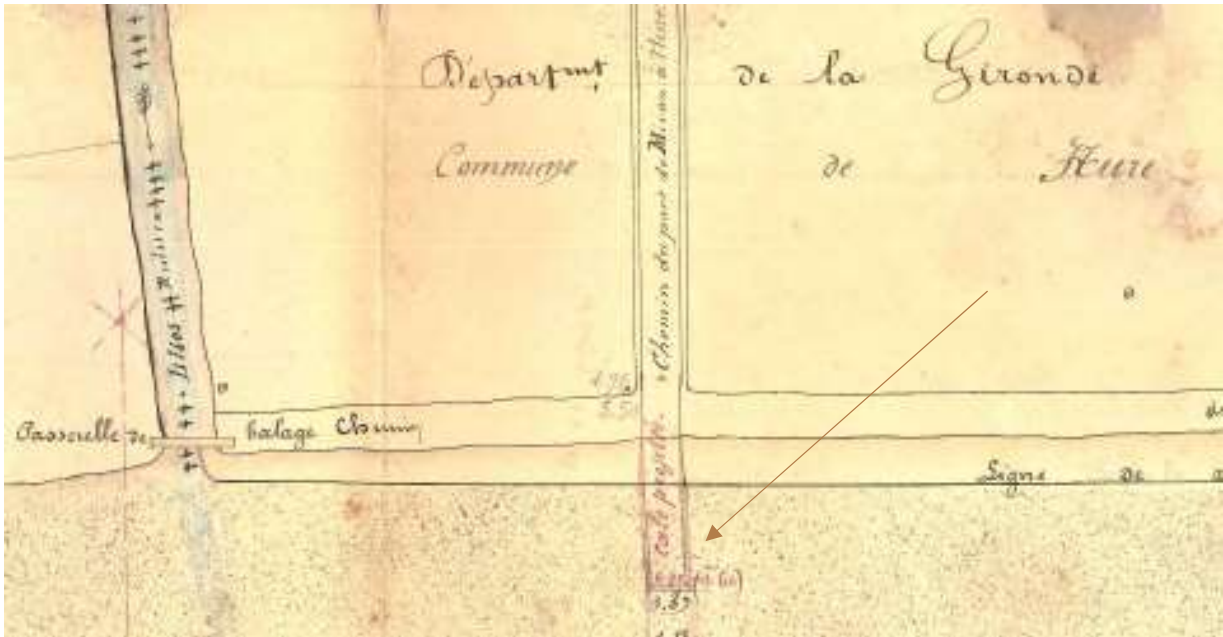
ATSEM : Agent territorial spécialisé des écoles maternelles

CGCT : Code général des collectivités territoriales

Rest. : Commission Restauration

Bat. : Commission Bâtiments

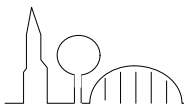
Le SIVOS a été fortement sollicité pendant la crise sanitaire que nous traversons. Des modifications des ramassages scolaires ont été opérés, des solutions de désinfections de classes ont été mises en place. Le maintien des repas, et du périscolaire pendant, certaines phases critiques et en l'absence de personnel, a été assuré par des élus/bénévoles. Actuellement la commission bâtiments travaille sur des projets de rénovation des locaux des 3 sites, visant notamment à réduire de façon considérable nos consommations en énergie et en déperdition, ainsi qu'améliorer le confort des écoliers et des adultes y travaillant.



Plan de la cale 1860 – Projet de renouvellement du BAC HURE – BOURDELLES (source lhdc)

Suite aux dernières inondations, une visite conjointe avec VNF a été organisée pour faire un état des lieux de la cale. Celle que nous connaissons actuellement apparaît sur des plans de 1890. Malheureusement, son état dégradé coté aval du fleuve nous a obligé à en interdire son accès par sécurité. Ce changement a été formalisé par un arrêté municipal.

De nombreux morceaux de bétons, et des fers rendent son accès dangereux. Une remise en état des berges du fleuve par la commune sera étudiée, le tout à sa charge.



LA CHASSE

La chasse n'a pas besoin d'être défendue, elle a besoin d'être expliquée.

Elle est devenue aujourd'hui un sujet extrêmement clivant pour une partie de notre société.

Le chasseur n'a jamais vraiment pris le temps d'expliquer ce qu'elle représente réellement dans les territoires ruraux. Beaucoup de gens assimilent cette passion à une tradition d'arrière garde fondée sur le simple fait de tuer des animaux. Ne mentons pas, tuer des animaux et les déguster est une évidence pour le chasseur, mais ce serait une erreur de penser que notre action se résume à ce simple constat. Nous ne renierons jamais que la quête de l'animal est une philosophie mais c'est beaucoup d'autres choses.

Trop souvent la chasse est victime de contre-vérités démagogiques fortement médiatisées qui ne servent qu'à monter les personnes les unes contre les autres.

Pourtant la chasse durable que nous pratiquons a une fonction dans une approche écologique moderne de nos territoires, à condition de prendre le temps de mieux la connaître, et surtout de découvrir, sans préjugés, un choix de vie partagé par des millions de français.

La chasse reste une chance pour les villages. Garants d'une culture rurale, les chasseurs dynamisent la vie associative des campagnes. Fortement engagée dans la vie locale, ils organisent des manifestations de convivialité ouvertes au grand public et contribuent ainsi à l'animation des territoires ruraux.

La chasse c'est un partage.

Saviez-vous que 44% des venaisons est donnée à des non-chasseurs ?

La chasse participe à l'économie de notre pays.

Saviez-vous que plus d'1 milliard d'euros est lié au tourisme rural de la chasse.

La chasse participe activement au devenir écologique commun.

Saviez-vous que chaque année le chasseur paie 5 euros sur son permis pour financer des actions en faveur de la biodiversité ?

Saviez-vous que plus de 20000 km de haies sont plantées et entretenues chaque année par des chasseurs ?

La chasse agit pour la biodiversité.

Saviez-vous que la régulation des espèces invasives exogènes limite la prolifération de maladie de type leptospirose et les collisions routières ?

La chasse a des missions de service public d'intérêt général. Saviez-vous que les chasseurs financent intégralement les 50 millions d'euros versés chaque année aux agriculteurs subissant les dégâts du grand gibier ?

La chasse d'hier n'est plus celle d'aujourd'hui. Le permis de chasse sensibilise à la sécurité de manière plus accrue. Saviez-vous qu'en 20 ans nous avons enregistré 71% de baisse du nombre d'accidents ?

La chasse maintient la biodiversité. Saviez-vous que 150 races de chiens de chasse ont pu être sauvées grâce aux chasseurs ? Saviez-vous que 89% des oiseaux ne sont pas chassés en France ?

La chasse fait partie de notre histoire et nous restons persuadés qu'elle fera partie de notre avenir commun si, ensemble, nous arrivons enfin à rétablir le dialogue entre deux mondes qui ne se connaissent plus.

UN JEUNE UNE SOLUTION



La mission locale du sud-Gironde a lancé, à la demande de l'État, une campagne de communication sur le dispositif "**un jeune, une solution**".

Mission Locale Sud-Gironde
20, Rue Condorcet
Zone de Dumès
33210 LANGON
Tél: 05 57 980 980

contact secteur du Réolais : Camille MORIN
Tel : 07 50 56 24 79
www.mlsg.fr

<https://www.calameo.com/read/002827733598c8e9f01e2>



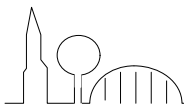
Article Lieu-dit explications

Lors des précédentes éditions, nous vous avons proposé des mots mêlés autour des lieux dits de notre village.

Nous avons contacté Monsieur Gabriel BALLOUX amoureux du Gascon local, pour qu’il nous éclaire sur la signification de ces noms que nous croisons chaque jour.

Ci-dessous ses dernières explications concernant nos lieux dits. [Encore un énorme merci à ce Monsieur](#)

LARQUEY = <i>Nom de famille bazadais signifiant "l'archer"</i>	LAGAMELLE = <i>Peut-être féminin du patronyme Gameau, ou patronyme Gamelle voire Lagamelle (1 attestation au XVIIe s. à Paris) : mystérieux</i>
CAMGRAN = <i>Grand champ</i>	BAUDILLOT = <i>Patronyme disparu</i>
DUPOI = <i>Nom de famille gascon Dupo(u)(e)y signifiant "de la colline"</i>	CAMELARGE = <i>jambe large (surnom), à moins que ce soit la déformation de cam large "champ large"</i>
BERDOIN = <i>patronyme disparu, qui était présent en Provence</i>	RIGOULENE = <i>Patronyme disparu, qu'on trouvait dans le Limousin et le Savès</i>
GRILHON = <i>patronyme qu'on trouve notamment à Cocumont, variante de Grillon, bien implanté en Réolais, d'origine d'oïl</i>	CUILLEREY = <i>Fabricant de cuillères (ou de louches peut-être), à moins d'une déformation de crierey "fabricant de tamis (crières)"</i>
MENJOULET = <i>diminutif de Douménge "Dominique" via Doumenjoulé</i>	TURLURET = <i>Patronyme disparu, qu'on trouvait en Haute-Savoie et en Champagne</i>
JANDENIS = <i>Jean Denis</i>	LE CROS = <i>Le creux</i>
TUILERIE = <i>Lieu avec une tuilerie, sans doute ! Forme française, le mot gascon étant téoulère</i>	LE BOURG = <i>Centre</i>
LIBOURNE = <i>Personne venant de Libourne</i>	RENARD = <i>Animal</i>
JEAN DE LA MOUNE = <i>Un habitant, sans doute un Jean fils de Ramoune (Raymond)</i>	ROSSIGNOL = <i>Animal</i>
LE REY = <i>Roi (surnom ou de nom de famille)</i>	LAURIOLE = <i>Patronyme d'origine limousine, à moins que ce soit le féminin du patronyme Auriol, voire une personne venant d'Auriolles, ou un surnom (féminin d'auriòu "loriot").</i>
BERDOUZIN = <i>Origine inconnue</i>	FONJUQUAIRE = <i>Source aux joncs</i>
	CANDELEY = <i>Fabriquant de chandelles</i>



Article Mots mêlés : Les maires de Hure

Amoureux d’histoire et de jeux, nous mettons à l’honneur nos anciens maires depuis la Révolution Française. A vos stylos !!!!

J N W Ç F B A T U K A D U Ç Ç M M D F Y J Y E G O N X T I Y
K T Z G W M V Q V I D B S G T C B H V N R P G I X H V E W Ç
E Y H Y K V A N X D Ç Ç I D I N Z I I B C I A B M F T N F W
S I F F X P X B Ç W W D P W L G F D M Ç U H Z D K F L D E K
T H Q W M U F C B R F F M Ç Y H M Y O Z O K Q E D Ç P V T V
N Q R V V S B W E Z M M D F G G D L D K Ç G K B M X Ç W K S
C U H Z F D C N H Ç Y E E D B A B D R A N Y E J Q N U Z Q K
H M O D J U H Q T T N M A R P A J M L I Ç J A S H O Q B U N
Z K S I V A D L E N J U W L I B N Ç P L U Y V I G G S L E A
I L S Y N M A J K Q W I J F D C I J Ç X Ç M S J A E A M C I
G S L K P F V V V U J W Y Z Ç I Q U E I V E J K S Y U I K L
F Ç Q C A B I G C I I A W C R C S Y U R B X E T T F C F M L
Y Q Ç R X V S J I K Ç N D I A C U E O N D L X Z F Q G E Y U
U S G K I E P E Y Z O G Z L L L I K D Ç U M M W O B W L Z J
W U M W W O Z Y H G U Ç Y C V B L Z E S Ç C T A S H O B Z Z
E P D W V J A B E U X C E A N G N I T D M D X W U D R M A Q
X K K T S R F Y U D Ç Q Ç T X O I V H E E E G R D M Q B T R
F Y B R E C L S F L C R Z O W G E D J T E L Z Y Z K C D O P
J X J L F Ç D A S T P K J U L L I A N J N T R G U G A F J Q
B B E X Z Q H F U A L X J O N O R D N A M A N Z N Z E I D P
L G V K P G K D T N G A H F S S E A I E X J L P I A E Ç B Ç
V W L E M J R F R Z U U F O G Y I H D J J G L E U O B E Z N
Z S S E B A E Q K K B C A X S L D H I M B A P G D T Y C Q R
L M K J N U F U W K M O I F L U X D F X Q U A F B C Z Z E U
I L W Y Z N G G G O O O V U H F S R X Z T S C U Q K F E Q D
K F E Y U E L T O R T G J M A Y W L C D K L A U R A N S Q I
E J X B S J P W N I A H Z K Ç D I E O I X T N W O X I K C Ç
E Ç R M Z K N E F I G F Y B W N F R U H H F R W W S C W S J
Z F P H Q F A A S I W B A M Z J E A I A A P F H K Z T T Z P
K C X R W T U E L Z W H G L Z Z R P Y K S X V E R U C U D U

1792 / 1797 : M. ANDRON Jean (ANDRON)
1797 / 1798 : M. EYNARD Bernard (EYNARD)
1798 / 1799 : M. LAFARGUE Jean (LAFARGUE)
1799 / 1802 : M. FEAUGAS François (FEAUGAS)
1802 / 1807 : M. MERICQ Bernard (MERICQ)
1807 / 1813 : M. DAVIS Pierre Jean (DAVIS)
1813 / 1818 : M. FAUGAS Jean Baptiste (FAUGAS)
1818 / 1824 : M. NOGEY Jean (NOGEY)
1824 / 1830 : M. LAFARGUE Jean- Pierre (LAFARGUEJP)

1830 / 1831 : M. DAVIS Pierre (DAVISP)
1831 / 1835 : M. EYNARD Bernard (EYNARDB)
1835 / 1840 : M. JULLIAN Jean (JULLIAN)
1840 / 1845 : M. NOGEY Jean (NOGEYJ)
1845 / 1850 : M. JULLIAN Jean (ci-haut)
1850 / 1858 : M. LAURANS Jacques (LAURENS)
1858 / 1863 : M. NOGEY François (NOGEYF)
1863 / 1868 : M. JULLIAN Jean (JULLIANJ)
1868 / 1870 : M. DE LANTHILLAC Jean (DELANTHILLAC)

